

Joint Position Paper ONDRAF-SCK•CEN

Mise en dépôt géologique et cycles nucléaires avancés

Considérant que :

- Toute activité humaine génère des déchets ; il en est ainsi des activités du cycle du combustible nucléaire dont la production d'électricité dans les réacteurs et des applications médicales, industrielles et de recherche mettant en œuvre des radioéléments ;
- Les déchets radioactifs doivent faire l'objet d'une gestion sûre aussi longtemps qu'ils présentent un danger pour la santé des populations et pour l'environnement ; parmi ces déchets, les déchets de haute et moyenne activité et de longue durée de vie requièrent d'être gérés à l'échelle du million d'années ;
- Des recherches importantes sont développées au niveau international et en particulier européen pour valoriser au mieux les matières utilisées dans le cycle du combustible nucléaire d'une part et de réduire la quantité et la toxicité des déchets produits d'autre part ;
- Nonobstant ces efforts, le cycle du combustible (en ce compris le recyclage) produira toujours des déchets ultimes c'est-à-dire des déchets qui ne sont plus valorisables, ni par recyclage, ni par valorisation énergétique, auxquels une destination finale devra être donnée ;
- Des recherches de grande ampleur sont en cours au niveau international, et cela depuis plusieurs décennies, afin de développer, de concevoir et d'évaluer une solution de gestion à long terme pour les déchets de haute et moyenne activité et de longue durée de vie ;
- Sur base de ces recherches, la mise en dépôt géologique profond de ces déchets est reconnue internationalement comme pouvant assurer la protection de l'homme et de l'environnement sur les longues durées requises ; des installations de dépôt géologique seront opérationnelles d'ici 10 à 15 ans dans plusieurs pays européens ;
- Cette solution est étudiée depuis plus de trente ans en Belgique ;

L'ONDRAF et le SCK•CEN,

Constatent que :

- Le niveau de connaissances scientifiques et techniques acquis au cours de plus de 30 années de recherche, notamment dans le laboratoire souterrain de Mol, montre clairement, qu'au stade actuel, la mise en dépôt géologique des déchets de moyenne et haute activité et de longue durée de vie sur le territoire belge est possible ; que ces connaissances sont corroborées au niveau international et académique ;
- Un important programme de recherche, s'inscrivant dans le cadre de la recherche internationale en matière de cycles nucléaires avancés, est en développement ; que ce programme repose notamment sur la mise au point d'un réacteur à large flux neutronique (projet Myrrha) et est soutenu par le gouvernement belge ;

Sont d'avis que :

- La mise en dépôt en couches géologiques profondes des déchets radioactifs ultimes de moyenne et haute activité de longue durée de vie est une solution responsable et sûre pour leur gestion à long terme ;
- Les apports de la recherche en matière de cycles du combustible nucléaire avancés devront être intégrés progressivement dans la politique de gestion à long terme des déchets radioactifs et pris en compte dans le concept de dépôt géologique et l'optimisation de son dimensionnement ;
- Au stade actuel, les deux programmes et les décisions qui s'y rapportent n'interfèrent que très peu ; des complémentarités et des synergies pourront apparaître en fonction de la quantité et de la spécificité des déchets produits par les cycles avancés ;
- La mise en œuvre de cycles nucléaires avancés ne pourra se substituer complètement à la nécessité d'une mise en dépôt géologique des déchets ultimes déjà produits ou dont la production est prévue ainsi que de ceux qui seront produits par les cycles avancés.